

Travaux à l'Hôtel de Ville - Communication de M. le Maire

«**M. LE MAIRE** : Je vous signale que les travaux de rénovation de la salle des Pas Perdus -nous n'allons pas lancer de grands travaux sur l'ensemble de la maison puisque nous attendons la libération des locaux du Tribunal- ont été réalisés par nos services qui ont fait un excellent travail et je tiens à les en féliciter. Ils ont même trouvé des solutions pour refaire le plafond, ils ont bien travaillé».

Dont acte.